

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance du 7 octobre 2025 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle du conseil située au 476 rue Principale, mardi 21 octobre 2025 à 19h00.

Sont présents à cette séance :

Monsieur Dany Quirion

Siège no 1 Monsieur Francis Quirion

Siège no 2 Monsieur Stéphane Veilleux

Siège no 3 Monsieur Cédric Quirion

Siège no 4 Monsieur Shawn Marier

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, monsieur Dany Quirion.

Monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

- Réouverture de la séance
- 14-Cour municipale
- 15-Attestation de fin des travaux de toiture du centre récréatif
- 16-Paiement no 3 toiture centre récréatif
- 17-Paiement no 4 toiture centre récréatif
- 18-Paiement Atelier D toiture centre récréatif
- 19-Paiement Atelier D hôtel de ville
- 20-Renouvellement système de messagerie de masse
- 21-Formation de l'association des camps du Québec sur les subventions
- 22-Embauche du personnel de soutien pour l'aréna
- 23-Demande fondation Bon départ
- 24-Demande dans le programme d'emploi d'été Canada
- 25-Mandat divers
- 26-Achat escalier hôtel de ville
- 27-Achats voirie
- 28-Signataire
- 29-PDT local
- 30-Période de Questions
- 31-Fermeture de la séance

❖ RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance d'ajournement ouverte.

14- COUR MUNICIPALE

2025-10-316

Considérant que le conseil municipal doit obtenir les services d'un bureau d'avocats pour les représentations en Cour municipale;

Considérant que la firme Morency société d'avocats offre ses services pour les représentations de la municipalité de St-Honoré-de-Shenley à la Cour municipale pour l'année 2026 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le renouvellement auprès de la firme Morency société d'avocats soit réalisé pour les représentations en Cour municipale pour 2026.

15- ATTESTATION DE FIN DES TRAVAUX DE TOITURE CENTRE RÉCRÉATIF

2025-10-317

Considérant que des travaux ont eu lieu au Centre récréatif;

Considérant qu'une attestation de la fin des travaux est requise pour finaliser la reddition de compte;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil atteste de la fin des travaux pour la toiture du Centre récréatif de la Municipalité.

16- PAIEMENT NO 3 TOITURE CENTRE RÉCRÉATIF

2025-10-318

Considérant que les travaux au 453 rue Ennis ont eu lieu ;

Considérant que les travaux sont effectués par la firme Construction CRL ;

Considérant que la firme Atelier D supervise les travaux ;

Considérant que cette dernière recommande le troisième paiement de 4 667.81\$ plus taxes pour les travaux effectués ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le montant de 4 667.81\$ plus taxes soit versé, à la firme Construction CRL pour les travaux effectués au 453 rue Ennis.

Que le montant soit financé via la subvention et lorsqu'épuisé via le surplus.

17- PAIEMENT NO 4 TOITURE CENTRE RÉCRÉATIF

2025-10-319

Considérant que les travaux au 453 rue Ennis ont eu lieu ;

Considérant que les travaux sont effectués par la firme Construction CRL ;

Considérant que la firme Atelier D supervise les travaux ;

Considérant que cette dernière recommande le paiement no 4 de 21 813.05\$ plus taxes pour la libération de la retenue ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le montant de 21 813.05\$ plus taxes soit versé, à la firme Construction CRL pour les travaux effectués au 453 rue Ennis.

Que le montant soit financé via la subvention et lorsqu'épuisé via le surplus.

18- PAIEMENT ATELIER D TOITURE CENTRE RÉCRÉATIF

2025-10-320

Considérant que les travaux au 453 rue Ennis ont eu lieu ;

Considérant que la firme Atelier D supervise les travaux ;

Considérant que cette dernière recommande le paiement de 4 000\$ plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le montant de 4 000\$ plus taxes soit versé, à la firme Atelier D pour la supervision des travaux effectués au 453 rue Ennis.

Que le montant soit financé via la subvention et lorsqu'épuisé via le surplus.

19- PAIEMENT ATELIER D HÔTEL DE VILLE

2025-10-321

Considérant que les travaux au 476 rue Principale ont eu lieu ;

Considérant que la firme Atelier D supervise les travaux ;

Considérant que cette dernière recommande le premier paiement de 31 615\$ plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le montant de 31 615\$ plus taxes soit versé, à la firme Atelier D pour la supervision des travaux effectués au 476 rue principale.

Que le montant soit financé via la subvention Pracim et lorsqu'épuisé via le surplus.

20- RENOUVELLEMENT SYSTÈME DE MESSAGERIE DE MASSE

2025-10-322

Considérant que le conseil désire faire le renouvellement du système de messagerie de masse à partir du 1^{er} janvier 2026;

Considérant que la firme Modellium a fait une offre de service pour l'abonnement : un an 2850\$, 3 ans (moins 5%), et 5 ans (moins 10%).

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que l'offre de la firme Modellium pour une période de 3 ans soit acceptée.

Que le paiement soit pris via le budget d'opération.

21- FORMATION DE L'ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC SUR LES SUBVENTIONS

2025-10-323

Considérant que l'ACQ offre une formation sur comment maximiser les chances de réussite dans les demandes de subvention;

Considérant que la responsable des sports, loisirs et culture aimerait y assister ;

Considérant que la formation est donnée en ligne au coût de 65\$ plus taxes;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisirs et culture à s'inscrire à la formation dont le sujet est maximisé les chances de réussite dans les demandes de subvention offerte par l'Association des Camps du Québec;

Que la municipalité assumera sa part à même le budget de formation ;

22- EMBAUCHE DU PERSONNEL DE SOUTIEN POUR L'ARÉNA

2025-10-324

Considérant que la municipalité désire embaucher du personnel de soutien pour la saison hivernale 2025-2026 pour de la surveillance de glace et autres tâches connexes ;

Considérant que deux étudiants sont qualifiés pour le poste ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'embauche de Nathan Mathieu et Malcolm Fillion pour la saison 2025-2026 pour différentes tâches dont la surveillance du patinage et hockey libre à la patinoire ;

23- DEMANDE FONDATION BON DÉPART

2025-10-325

Considérant que Canadian Tire offre une aide financière avec sa fondation Bon départ ;

Considérant que la Municipalité répond aux critères du programme ;

Considérant que la responsable des sports, loisirs et culture veut déposer une demande d'aide financière pour de l'équipement de soccer ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisirs et culture à effectuer une demande d'aide financière à la Fondation Bon Départ de Canadian Tire pour différents équipements de soccer ;

Que la responsable des sports, loisirs et culture est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la demande ainsi que ceux reliés au projet découlant de l'obtention de la subvention ;

24- DEMANDE DANS LE PROGRAMME D'EMPLOI D'ÉTÉ CANADA

2025-10-326

Considérant que Emploi et Développement social Canada offre une aide financière dans le programme d'Emploi d'été Canada;

Considérant que la Municipalité répond aux critères du programme ;

Considérant que la responsable des sports, loisirs et culture veut déposer une demande d'aide financière pour des salaires d'employés de camp de jour ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisirs et culture à effectuer une demande d'aide financière pour des salaires d'employés de camp de jour ;

Que la responsable des sports, loisirs et culture est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la demande ainsi que ceux reliés au projet découlant de l'obtention de la subvention ;

25- MANDAT DIVERS

2025-10-327 **Considérant** que le conseil a obtenu des offres de services pour les infrastructures de captage d'eau sur les lots no 5 060 442, 5 060 412 et 5 060 413

Considérant que l'ajout de ces infrastructures est essentiel pour vendre le lot 6 342 599;

Considérant les membres du conseil sont en accord avec ces offres de services reçus de la firme Groupe F Lapointe Québec;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que monsieur Maxime Quirion, responsable des travaux de voirie, soit autorisé à prendre les actions nécessaires pour la mise en œuvre de ces travaux;

Que le montant de 45 000\$ pl tx soit autorisé et pris via le surplus.

26- ACHAT ESCALIER HÔTEL DE VILLE

2025-10-328 **Considérant** que des marches en aluminium devront être installées derrière le nouveau bâtiment municipal sis au 476 rue Principale;

Considérant qu'une soumission a été reçue de la firme Usinage express au montant de 4 000\$ pl tx pour un escalier de 4 marches en aluminium;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que l'achat d'un escalier en aluminium soit autorisé pour un montant de 4 000\$ pl tx à la firme Usinage Express;

Que l'achat soit financé via le surplus.

27- ACHATS VOIRIE

2025-10-329

Considérant que le responsable de la voirie, monsieur Maxime Quirion désire faire des achats pour l'exercice de son travail

Considérant que le montant total des achats est estimé à 4 200\$ pl tx;

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste d'outils à acheter;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que monsieur Maxime Quirion, responsable de la voirie, est autorisé à faire l'achat d'outils au montant de 4 200\$ pl tx;

Que les achats soient financés au budget d'opération.

28- SIGNATAIRE

2025-10-330

Considérant que madame la mairesse, Karine Champagne sera assermentée le 23 octobre 2025;

Considérant qu'il y a des effets bancaires à signer et différents documents;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que madame la mairesse Karine Champagne soit autorisée à signer les effets bancaires et tout autre document pour et au nom de la municipalité.

29- PDT LOCAL

2025-10-331

Considérant que la MRC Beauce-Sartigan offre une aide financière dans le programme de politique du développement du territoire;

Considérant que les activités de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley répondent aux critères du programme;

Considérant que la responsable des sports, loisirs et culture veut modifier une demande financière dans ce programme pour l'ajout d'un jeu d'eau, d'une table et l'aménagement de celle-ci ainsi que du lignage pour le pickleball.

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisirs et culture à corriger une demande d'aide financière soumise plus tôt cette année;

Que la responsable des sports, loisirs et culture soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley les documents inhérents à la demande.

30- PÉRIODE DE QUESTIONS

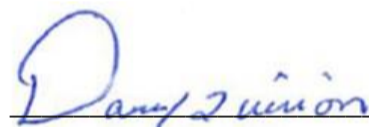
Aucune question n'a été posée.

31- FERMETURE DE LA SÉANCE

2025-10-332

Il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 20h.



Dany Quirion, maire



Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier